

## **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE POUYASTRUC**

**Séance du :** 27 mars 2018

**Présents :** Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian LEGRAND Clément, THUILLER Alain, MAUPEU Maurice PAILHAS Michel, DUCASSE Christophe  
Mmes DUBIE Karine, BERTHIER Aline,

**Absent(es) excusé(es) :** Mrs FERRER Alain, IRIGOYEN Bruno, ,DHUGUES Jean-Louis,  
Mme LEROY Sandrine

**Procuration :** Mr FERRER Alain à Mr MAUPEU Maurice

**Secrétaire :** DUBIE Karine

### **5. Objet de la délibération :** 7. Finances locales /7.10 Divers **Annulation de créances sur les exercices 2015 et 2016.**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que des titres de recettes restent à recouvrer sur les exercices 2015 et 2016.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'annuler la créance suivante :

#### **Exercice 2015 :**

1. Titre n°31 pour un montant de 114,00 €

#### **Exercice 2016 :**

1. Titre n°3 pour un montant de 1,29 €
2. Titre n°12 pour un montant de 1,29 €
3. Titre n°16 pour un montant de 8,32 €
4. Titre n°37 pour un montant de 1,29 €

- Autorise Monsieur le maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

### **6. Objet de la délibération :** 7. Finances locales /7.10 Divers **Encaissement de chèques.**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à encaisser un chèque de Groupama d'un montant de 117,82 € et un autre de chez EDF d'un montant de 18,76 € pour trop perçu.

### **7. Objet de la délibération :** 7. Finances locales/7.5 Subventions **Demande de subvention du CMA (centre de formation des apprentis)**

Le CMA sollicite auprès de la commune de Pouyastruc une subvention d'un montant de 100,00 € pour un apprenti en formation dans son établissement pour l'année 2018.

Après discussion, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'accéder à cette demande et autoriser Monsieur le maire à signer tout document afférent à cette demande.

**8. Objet de la délibération : 7. Finances locales/7.5 Subventions**  
**Vote des subventions aux associations.**

<b>6574 Subventions versées aux associations</b>	<b>2018</b>
Amicale des maires	32
Amicale des retraités	180
Association des parents d'élèves	380
Compagnie Archers d'Esteous	400
Conscrits de Pouyastruc	800
Coup de Pouce	800
Ecole de Judo Pouyastruc	330
Gymnastique volontaire	350
La fraternelle	250
Flamenco (Los Baldes)	200
Les Boussalous	0
Les chanteurs de l'Esteous	200
Lieutenants de Louveterie	40
Parenthèses	0
Société de chasse	320
Tennis club de Pouyastruc	680
USCP Rugby	1550
Les gribouillis	0
Secours catholique délégation Tarbes	100
Resto du cœur	200
Téléthon	200
Club de Handball féminin	300
Festi'momes Cabanac	200
Banque Alimentaire Orleix	200
<b>TOTAL</b>	<b>7712</b>

## 9. Objet de la délibération : 7. Finances locales/ 7.1 Décisions budgétaires

### Budget principal : vote du compte de gestion et du compte administratif 2017.

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur PAILHAS Michel, délibérant sur le compte de l'exercice 2017 dressé par Monsieur DEBAT Serge, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°/ lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00	331 341,36	34 527,02	0,00	34 527,02	331 341,36
opérations exercice	264 188,12	474 626,93	196 196,32	274 576,21	460 384,44	749 203,14
Totaux	264 188,12	805 968,29	230 723,34	274 576,21	494 911,46	1 080 544,50
Résultats de clôture	0,00	541 780,17	0,00	43 852,87	0,00	585 633,04
Restes à réaliser			73 715,00	31 800,00	73 715,00	31 800,00
Totaux cumulés	264 188,12	805 968,29	304 438,34	306 376,21	568 626,46	1 112 344,50
Résultats av affect.	0,00	541 780,17	0,00	1 937,87	0,00	543 718,04
<b>CCAS/reports</b>					0,00	0,00
Opérations exercice					0,00	0,00
Résultats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacun des comptes annexes, les identités de valeurs avec les indications

du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie

3°/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser et des restes à payer;

4°/ Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Ont signé au registre des délibérations :

PAILHAS Michel

ALEGRET Christian

LEGRAND Clément,

THUILLER Alain,

MAUPEU Maurice

DUCASSE Christophe

DUBIE Karine

BERTHIER Aline

FERRER Alain procuration à  
Mr MAUPEU

## **10. Objet de la délibération : 7. Finances locales/7.1 Décisions budgétaires**

### **Budget principal : affectation des résultats de l'exercice 2017.**

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur DEBAT Serge.

Après avoir entendu l'exposé du compte administratif de l'exercice 2017, prend acte des résultats de l'exercice qui se décomposent de la façon suivante :

#### **1°/ SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Résultat excédentaire de l'exercice 2017	78 379,89
Déficit d'investissement cumulé au 31/12/2016	34 527,02
Excédent cumulé à reprendre au compte 001 exercice 2018	43 852,87
Restes à réaliser en dépenses	73 715,00
Restes à réaliser en recettes	31 800,00
Excédent cumulé avec restes à réaliser	1 937,87

#### **2°/ SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat excédentaire de l'exercice 2017	210 438,81
Excédent antérieur cumulé au 31/12/2016 (après affectation en 1999 des résultats de 2016)	331 341,36
Excédent cumulé à affecter	541 780,17

<i><b>Le Conseil municipal décide des affectations suivantes :</b></i>
--

a) Résorption obligatoire du déficit éventuel d'investissement comprenant les restes à réaliser.....	0,00
Supplément disponible.....	541 780,17
b) Affectation libre en réserve d'investissement.....	0,00
Supplément disponible.....	541 780,17
c) Affectation en diminution des charges de fonctionnement.....	541 780,17

#### **Inscriptions au budget 2018**

Total à inscrire au compte 001 en recettes.....	43 852,87
Total à inscrire au compte 001 en dépenses.....	0,00
Total à inscrire au compte 1068 en recettes.....	0,00
(Un titre de recettes sera établi pour ce montant)	
Total à inscrire au compte 002 en recettes	541 780,17
Total à inscrire au compte 002 en dépenses.....	0,00
Restes à réaliser à inscrire en investissement dépenses	73 715,00
Restes à réaliser à inscrire en investissement recettes	31 800,00

Ont signés au registre des délibérations :

Mrs DEBAT Serge,

PAILHAS Michel

ALEGRET Christian

DUCASSE Christophe

LEGRAND Clément,

DUBIE Karine

THUILLER Alain,

BERTHIER Aline

MAUPEU Maurice

FERRER Alain procuration à  
Mr MAUPEU

**11. Objet de la délibération : 7. Finances locales /7.1 Décisions budgétaires**  
**Budget annexe : vote du compte de gestion et du compte administratif 2017.**

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur PAILHAS Michel, délibérant sur le compte de l'exercice 2017 dressé par Monsieur DEBAT Serge, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré

1°/ lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00	250 600,00	0,00	144 113,55	0,00	394 713,55
opérations exercice	18 486,51	247 830,00	953 691,41	835 630,04	972 177,92	1 083 460,04
Totaux	18 486,51	498 430,00	953 691,41	979 743,59	972 177,92	1 478 173,59
Résultats de clôture	0,00	479 943,49	0,00	26 052,18	0,00	505 995,67
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	18 486,51	498 430,00	953 691,41	979 743,59	972 177,92	1 478 173,59
Résultats av affect.	0,00	479 943,49	0,00	26 052,18	0,00	505 995,67
<b>CCAS/reports</b>					0,00	0,00
Opérations exercice					0,00	0,00
Résultats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacun des comptes annexes, les identités de valeurs avec les indications

du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie.

3°/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser et des restes à payer;

4°/ Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Ont signé au registre des délibérations : M :

PAILHAS Michel

ALEGRET Christian

LEGRAND Clément,

THUILLER Alain,

MAUPEU Maurice

DUCASSE Christophe

DUBIE Karine

BERTHIER Aline

FERRER Alain procuration à  
Mr MAUPEU

**12. Objet de la délibération : 7. Finances locales/7.1 Décisions budgétaires.  
Budget annexe : affectation des résultats de l'exercice 2017.**

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur PAILHAS Michel  
Après avoir entendu l'exposé du compte administratif de 2017 prend acte des résultats de l'exercice  
qui se décomposent de la façon suivante :

**1°/ SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Résultat déficitaire de l'exercice 2017	118 061,37
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2016	144 113,55
Excédent cumulé à reprendre au compte 001 exercice 2018	26 052,18
Restes à réaliser en dépenses	0,00
Restes à réaliser en recettes	0,00
Excédent cumulé avec restes à réaliser	26 052,18

**2°/ SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Résultat excédentaire de l'exercice 2017	229 343,49
Excédent antérieur cumulé au 31/12/2016 (après affectation en 1999 des résultats de 2016)	250 600,00
Excédent cumulé à affecter	479 943,49

***Le Conseil municipal décide des affectations suivantes :***

a) Résorption obligatoire du déficit éventuel d'investissement comprenant les restes à réaliser.....	0,00
Supplément disponible.....	479 943,49
b) Affectation libre en réserve d'investissement.....	0,00
Supplément disponible.....	479 943,49
c) Affectation en diminution des charges de fonctionnement	479 943,49

**Inscriptions au budget**

**2018**

Total à inscrire au compte 001 en recettes.....	26 052,18
Total à inscrire au compte 001 en dépenses.....	0,00
Total à inscrire au compte 1068 en recettes.....	0,00
(Un titre de recettes sera établi pour ce montant)	
Total à inscrire au compte 002 en recettes.....	479 943,49
Total à inscrire au compte 002 en dépenses.....	0,00
Restes à réaliser à inscrire en investissement dépenses.....	0,00
Restes à réaliser à inscrire en investissement recettes.....	0,00

Ont signés au registre des délibérations

DEBAT Serge,	PAILHAS Michel
ALEGRET Christian	DUCASSE Christophe
LEGRAND Clément,	DUBIE Karine
THUILLER Alain,	BERTHIER Aline
MAUPEU Maurice	FERRER Alain procuration à Mr MAUPEU

**13. Objet de la délibération : 4. Fonction publique /4.2 Personnel contractuel  
Recrutement d'un agent contractuel.**

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3 2° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un personnel saisonnier dû à un accroissement temporaire d'activité.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal,

**DECIDE**

Le recrutement d'un agent saisonnier pour des travaux occasionnels sur une période échelonnée sur 3 mois à compter du 16 avril 2018.

La durée de service sera de 8 à 16 heures hebdomadaires.

Cet agent assurera des fonctions d'entretien, et utilisera son véhicule personnel ;

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 347, à l'indice majoré 325 Echelon 1 de l'échelle C1 ;

Les crédits correspondants sont inscrits au budget ;

Monsieur le Maire est chargé du recrutement de l'agent et habilité à ce titre à conclure un contrat d'engagement ;

La présente décision concerne également le renouvellement éventuel du contrat d'engagement dans les limites fixées par l'article 3 2° de la loi du 26 janvier 1984 précitée si les besoins du service le justifient.

Le Maire,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;

-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**14. Objet de la délibération : Questions diverses**

Monsieur le maire propose au conseil municipal de relancer la parution du Pouyastruc info.

Après discussion, le conseil municipal, demande à Monsieur le maire de lancer une consultation auprès de plusieurs prestataires Web Designer.

**Séance du 27 mars 2018**

**7. Finances locales /7.10 Divers**

**Annulation de créances sur les exercices 2015 et 2016.**

**7. Finances locales /7.10 Divers**

**Encaissement de chèques.**

**7. Finances locales/7.5 Subventions**

**Demande de subvention du CMA (centre de formation des apprentis)**

**7. Finances locales/7.5 Subventions**

**Vote des subventions aux associations.**

**7. Finances locales/ 7.1 Décisions budgétaires**

**Budget principal : vote du compte de gestion et du compte administratif 2017.**

**7. Finances locales/7.1 Décisions budgétaires**

**Budget principal : affectation des résultats de l'exercice 2017.**

**7. Finances locales /7.1 Décisions budgétaires**

**Budget annexe : vote du compte de gestion et du compte administratif 2017.**

**7. Finances locales/7.1 Décisions budgétaires.**

**Budget annexe : affectation des résultats de l'exercice 2017.**

**4. Fonction publique /4.2 Personnel contractuel**

**Recrutement d'un agent contractuel.**

**Questions diverses**

**Séance du 27 mars 2018**

DEBAT Serge

ALEGRET Christian

BERTHIER Aline

PAILHAS Michel

LEGRAND Clément

THULLER Alain

DHUGUES Jean-Louis            Absent excusé

DUCASSE Christophe

FERRER Alain                    Procuration à MAUPEU Maurice

LEROY Sandrine                Absente excusée

IRIGOYEN Bruno                Absent excusé

MAUPEU Maurice

DUBIE Karine